



**DEPARTEMENT CULTURE TOURISME EVENEMENTS
JEUNESSE ET SPORTS - DIRECTION DE LA CULTURE**

DIRECTEUR DE LA FUTURE CITE DE LA MUSIQUE SIMONE VEIL (H/F)

GRADE : Filière culturelle - Catégorie A - Directeur d'établissement d'enseignement artistique ou professeur d'enseignement artistique ayant exercé pendant cinq ans au moins en qualité de directeur dans un conservatoire classé. Temps complet

MISSION PRINCIPALE : Rattaché(e) à la Direction de l'action culturelle, vous pilotez le projet d'établissement de la Cité de la Musique regroupant à l'horizon fin 2024 l'Ecole de l'Harmonie et le Conservatoire du Pays de Meaux (CRI) et ce, dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux et du développement culturel de la collectivité. Vous dirigerez ensuite ce nouvel établissement comptant près de 1200 élèves et 58 professeurs.

Durant la phase projet de ce nouvel établissement et avant son ouverture, vous dirigez également l'école de musique de l'Harmonie du Pays de Meaux (700 élèves, 33 professeurs, 3 assistants, 1 régisseur technique).

MISSIONS

Elaboration et mise en œuvre du projet d'établissement de la Cité de la Musique Simone Veil regroupant (fin 2024) l'Harmonie et le Conservatoire du Pays de Meaux

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'établissement (élaboration, rédaction)
- Harmoniser les dispositifs pédagogiques, les cursus, les pratiques, les programmes artistiques et les politiques tarifaires des 2 écoles (Conservatoire et Ecole de l'Harmonie du Pays de Meaux) à l'échelle du territoire de l'agglomération dans un objectif d'accessibilité de l'offre d'enseignement musical à tous les publics
- Elaborer le programme artistique et culturel du futur équipement
- Impliquer les enseignants de l'Ecole de l'Harmonie et du Conservatoire dans l'approche collective du projet d'établissement commun
- Assurer le suivi des classes à horaires aménagés musique ainsi que celui de tous les projets pédagogiques en lien avec l'Éducation nationale
- Développer des partenariats et contribuer à la mise en réseau de la Cité de la Musique Simone Veil avec d'autres établissements à l'échelon local et départemental
- Préparer l'ouverture en exploitation du nouvel équipement à tous les niveaux en lien avec les services de la CAPM

Fin 2022 à 2024 Gestion de l'Ecole de l'Harmonie du Pays de Meaux

- Conduire la gestion administrative et financière de l'Harmonie du pays de Meaux
- Manager et encadrer l'équipe de l'Harmonie, organiser la formation continue des enseignants
- Veiller au bon fonctionnement du bâtiment (demandes d'interventions techniques, suivi...)
- Veiller à la bonne application du règlement intérieur
- Repérer les potentiels et centres d'intérêt des élèves, valoriser leurs propositions
- Orienter et accompagner les élèves dans leur choix d'une discipline ou d'une pratique
- Réguler les relations entre les élèves, les parents et les professeurs en cas de nécessité
- Elaborer la programmation artistique, les actions de diffusion, d'animation et de création liées aux activités enseignées
- Conduire les projets artistiques et pédagogiques
- Conduire les travaux de pratique artistique collective
- Elaborer le calendrier des auditions internes et externes
- Repérer et favoriser la mise en œuvre des projets innovants et interdisciplinaires
- Participer aux activités s'inscrivant dans la vie culturelle locale
- Organiser la production de spectacles hors les murs
- Encadrer les pratiques amateurs
- Impulser et suivre la communication sur tous les supports

Toutes autres activités nécessaires au bon fonctionnement du service

COMPETENCES

Profil recherché : expérience confirmée dans le management d'un conservatoire classé ; connaissance des schémas pédagogiques nationaux, des cursus, des outils pédagogiques et des référentiels de musique ; sens du travail en équipe, force de proposition, ouverture à l'innovation pédagogique et artistique, mettre en relation et confronter les différentes esthétiques, aptitude à proposer et à construire des projets pour le rayonnement de l'établissement, organisation, qualités relationnelles et pédagogiques

Lieu de travail : Ecole de l'Harmonie du Pays de Meaux

Contions d'exercice : autonomie dans l'organisation du travail, grande disponibilité, flexibilité et réactivité liées aux échéances de la collectivité, déplacements sur le territoire de la CAPM

Spécificités : présence lors des manifestations diverses organisées par l'école de musique (en soirée et certains WE)

Formations et habilitations nécessaires

Directeur d'établissement d'enseignement artistique ou professeur d'enseignement artistique ayant exercé pendant cinq ans au moins en qualité de directeur dans un conservatoire classé.

Permis B obligatoire

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

CANDIDATURE EXTERNE

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV + dernier arrêté) – Avant le 31 août 2022

A Monsieur le Président – Direction des Ressources Humaines

 www.agglo-paysdemeaux.fr
Hôtel de Ville, BP 227, 77107 MEAUX CEDEX - recrutement@meaux.fr